

ASSOCIATION SOS TER DE LA BRESSE

association loi 1901 déclarée n° W714000803 le 13/10/2011
siège social : mairie de Louhans (71500)

adresse postale : **chez Christine JORIS**
 89 Rue du château
 71310 LA CHAPELLE ST SAUVEUR

Courriel : sos.ter.bresse@gmail.com

Blog : sos.ter.bresse.over-blog.com



le 20 Novembre 2014

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

Dans le cadre du projet de la SNCF de modification des jours et heures d'ouverture du guichet de la gare de SEURRE, restreignant considérablement l'accueil de l'utilisateur-voyageur, notre association SOS TER DE BRESSE vous adresse sa prise de position sur cette réorganisation qu'elle dénonce comme une attaque du service public ferroviaire rendu à la population de la ville de SEURRE, du canton et des communes avoisinantes.

Nous nous associons pleinement au vœu de votre municipalité adopté par délibération du 18 septembre 2014, à la pétition lancée par la CGT Cheminots Dijon ainsi qu'à l'ensemble des délibérations qui seraient prises dans le sens de revendications pour le maintien des horaires actuels.

Notre association lutte depuis 2011 pour l'amélioration de la desserte de la ligne de la Bresse. L'ouverture quotidienne des guichets à des horaires adaptés aux usagers fait notamment partie de nos revendications. Le développement des transports publics contribue également à l'économie et à l'emploi du territoire.

Nous rappelons, à cette occasion, notre mobilisation soutenue par de nombreux élus de Saône et Loire sur les mêmes menaces qui ont pesé récemment sur le guichet de LOUHANS.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, l'assurance de nos salutations très distinguées.

Le collège de l'association SOS TER DE LA BRESSE

po,

Monsieur le Maire de SEURRE
Place de l'Hôtel de ville
21250 SEURRE